

Appel aux artistes et artisans – Maison de la Nouvelle-Acadie – été 2023

Dans le cadre de la programmation estivale de la Maison de la Nouvelle-Acadie, la Municipalité de Saint-Jacques invite les artistes et artisans (en solo, en duo ou en groupe) à soumettre un projet d'exposition mettant en valeur leur travail.

Le Service culturel de la Municipalité de Saint-Jacques accepte présentement les propositions d'exposition temporaire pour l'été 2023 à la Maison de la Nouvelle-Acadie. Un ou deux projets seront retenus afin d'animer les deux salles d'exposition temporaires.

Les artistes et artisans souhaitant participer à l'appel à projets peuvent soumettre un dossier de présentation (maximum 5 pages) comprenant les éléments suivants, au plus tard le 1^{er} mars 2023 :

- Un extrait pertinent du portfolio de l'artiste ou de l'artisan : photos ou vidéos des œuvres, du travail en cours, de la démarche artistique ou du savoir-faire à mettre en valeur ;
- La biographie du ou des artistes impliqués dans le projet ;
- Un texte résumant la démarche liée à l'œuvre ou aux œuvres à exposer et l'impact qu'une présence dans un lieu d'exposition tel que la Maison de la Nouvelle-Acadie pourrait avoir sur celle-ci ;
- Vos coordonnées (adresse, no de téléphone, courriel, site internet, réseaux sociaux, etc.)

À retenir :

- Les œuvres et projets retenus seront présentés durant la saison estivale 2023 à la Maison de la Nouvelle-Acadie à Saint-Jacques, soit du 25 mai au 15 octobre 2023. Selon les dossiers reçus, un ou deux projets ou expositions seront retenus pour animer une ou deux salles réservées aux expositions estivales temporaires.
- L'appel est ouvert aux artistes et aux professionnels de tous les domaines de la création artistique et des métiers d'art, de tout âge et niveau d'expérience, résidants dans la région de Lanaudière ou en être originaires. Les projets issus d'artistes provenant de l'extérieur, mais mettant en valeur la région, seront également considérés.
- Les dossiers seront évalués par les membres du comité culture de la Municipalité de Saint-Jacques. Les principaux critères d'évaluation sont : la qualité de la présentation, la pertinence de la démarche et la faisabilité.
- Les artistes ou artisans devront être disponibles au moins une journée ou l'équivalent en temps afin d'offrir une conférence, un atelier ou de la médiation au grand public durant la saison estivale.

- La Municipalité de Saint-Jacques paie des droits de diffusion, redevances et honoraires selon les taux recommandés par CARFAC et RAAV jusqu'à un maximum de 2500 \$ par projet.
- Les candidats recevront une réponse dans la semaine du 13 mars 2023.

Pour plus de renseignements sur les différentes modalités d'exposition de la Maison de la Nouvelle-Acadie, n'hésitez pas à contacter Rachel Gamache, Technicienne pour le Service culturel à biblio@st-jacques.org ou par téléphone au 450-839-3671 poste 7682.

** Dans un esprit de diversité et d'équité, nous encourageons les candidates et candidats à mentionner s'ils sont issus de la diversité culturelle, Autochtones, LGBTQIA+ ou en situation d'handicap. La Maison de la Nouvelle-Acadie est accessible en fauteuil roulant. Si vous avez besoin de mesures d'adaptation liées à un handicap, n'hésitez pas à le mentionner.*

La Maison de la Nouvelle-Acadie à Saint-Jacques

Inaugurée le 26 juillet 2018, la Maison de la Nouvelle-Acadie est installée au cœur du noyau villageois de la Municipalité, dans l'ancienne maison dite du bedeau. Rénovée de manière à intégrer diverses manifestations culturelles, elle présente notamment l'extraordinaire aventure des Acadiens venus s'établir dans la région de Lanaudière à la fin du 18^e siècle. La Maison de la Nouvelle-Acadie accueille chaque été une exposition temporaire mettant en valeur le patrimoine culturel et les savoir-faire de la région.



16, rue Maréchal
Saint-Jacques, Québec, J0K2R0
Téléphone : 450 839-3671 | Télécopieur : 450 839-2387
www.st-jacques.org
info@st-jacques.org